

## Journée de formation ADH Occitanie

**Siège social**  
EHESP  
5, av. du Pr Léon  
Bernard  
35043 Rennes  
Cedex

Association loi  
1901,  
déclarée le  
11/12/1961 à  
Paris

**Organisme  
formateur**  
DRTE le  
19/09/1997  
**n° d'agrément :**  
**533 505 638 35**  
code APE 804C  
code NAF 8211Z  
N° SIRET 327-181-  
145 00019

**ADH - Banque  
Société Générale**  
**/ Toulouse**  
**banque : 30003**  
**guichet : 02110**  
**compte :**  
**00037271075**  
**clé RIB : 51**  
**IBAN FR76 3000**  
**3021 100 00372**  
**7107 551**  
**BIC SOGEFRPP**

**Contact  
réglement  
facture**  
Permanence  
ADH  
CH Sainte-Anne  
1, rue Cabanis  
75014 Paris  
tél. : 01 45 65 76  
92  
permanence-  
adh@ghu-paris.fr

**Objectifs pédagogiques de formation :** Quelles que soient ses fonctions (chef d'établissement ou adjoint, le directeur est un haut fonctionnaire qui dispose d'une forte capacité d'adaptation et pour lequel le métier exige très souvent une mobilité. L'évolution de la société influe également sur différents sujets relatifs aux ressources humaines.

C'est dans ce contexte que certains dispositifs visent à favoriser les mobilités, l'égalité et l'attractivité des hauts fonctionnaires, dont les directeurs de la fonction publique hospitalière.

Cette journée de formation propose :

- de dresser un état des lieux partagé des mutations qui traversent les fonctions de direction ;
- de bénéficier de retours d'expérience concrets sur les accompagnements existants ou à venir ;
- de faire le lien entre le management hospitalier et la politique d'attractivité dans les fonctions publiques ;
- de croiser les regards de différents acteurs institutionnels sur ces sujets ;
- de s'interroger sur les perspectives d'évolution du métier de directeur d'hôpital.

**Nombre d'heures total de formation :** 6 heures 30

**Compétences visées :** stratégie de communication, management et gouvernance, développement de l'attractivité des métiers de la santé.

**Prérequis :** connaissance du monde hospitalier ; Exercice de fonctions de direction ou de fonctions affiliées au sein d'un établissement public sanitaire ou médico-social.

### Public visé :

Cette formation s'adresse aux :

- directeurs d'hôpital adhérents et non adhérents de l'ADH
- autres professionnels (D3S, DS, médecins, cadres de santé, cadres administratifs, agents hospitaliers, etc.)
- directeurs d'hôpital retraités
- élève directeur d'hôpital

La formation peut également répondre aux besoins de personnes en réflexion sur une réorientation ou une reconversion professionnelle.

### Tarifs

DH adhérent 210 € TTC (déjeuner & pauses inclus)

DH non adhérent et autres professionnels :  
250 € TTC (déjeuner & pauses inclus)

Retraités \* 60 € TTC (déjeuner & pauses inclus)

EDH \* 50 € TTC (déjeuner & pauses inclus)  
(Gratuit pour les adhérents ne pouvant faire prendre en charge par leur établissement de stage)

### **(\*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)**

Autre agent ne pouvant bénéficier d'une prise en charge par le biais de la formation continue, ou pour toute situation particulière, merci de contacter la permanence de l'ADH afin d'étudier une solution.

**Lieu : Hôtel de la Cité Carcassonne**  
**Salle de convention Saint-Nazaire**  
**Place Auguste Pierre Pont - 11000**  
**Carcassonne**

**Horaires et repas :**  
**De 09h00 à 16h30**

Les déjeuners sont pris en charge par l'ADH.

## Brisons la glace !

9h - 9h30 : Accueil des participants

9h30 : Séance inaugurale

### Première partie : Un métier et plusieurs enjeux !

**9h45 – Attractivité et fidélisation, des mots qui se font l'écho de la feuille de route renouvelée du CNG**

**Intervention de Nadia BOULHAROUF**, Cheffe du département de gestion des directeurs du centre national de gestion (CNG)

10h45 – Pause

**11h00 – Table ronde : Regards croisés sur les versants de la fonction publique**

Intervenants :

- **Didier JAFFRE**, Directeur général de l'ARS Occitanie
- **Nadia BOULHAROUF**, Cheffe du département de gestion des directeurs du centre national de gestion (CNG)
- **Françoise CLECH DEL TEDESCO**, Directrice régionale Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) Occitanie, vice-présidente nationale du SNDGCT
- **Anne FERRER**, Directrice générale du CHU de Montpellier
- **Claire OROSCO**, Cheffe de projet - Parcours et mobilité des cadres - Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'Etat (DIESE)
- **Frédéric RIMATTEI**, Directeur général du CHU de Nîmes

Animatrice : **Karine BEDOLIS** – Déléguée régionale de l'ADH Occitanie et directrice de la stratégie au CH de Perpignan

12h15 : Buffet – Repas

**13h40 : Séquence intermède : Brisons la glace en BD**

Préparée par des EDH de la promotion Axel Khan

### Deuxième partie : Trois versants mais des sujets qui convergent

**13h45 – Vers des parcours diversifiés : l'action de la DIESE en région**

Intervenants :

- **Claire OROSCO**, Cheffe de projet - Parcours et mobilité des cadres - Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'Etat (DIESE)
- **Clémence WEGSCHEIDER**, Directrice de la Plateforme Régionale Ressources Humaines (PFRH) Occitanie

**14h30 – Probité publique et risque pénal**

**Intervention de Maître Gilles GAUER** – Avocat spécialiste en droit pénal des affaires

15h30 – Pause

**15h45 – Panorama de la politique égalité**

**Intervention de Cédric COUTRON**, Adjoint à la Cheffe du Département de gestion des directeurs, en charge du développement RH et référent égalité femmes-hommes

16h30 - Clôture de la journée

## Brisons la glace !

Vendredi 15 novembre 2024

09h00 - 16h30

Hôtel de la Cité Carcassonne  
Salle de convention Saint-Nazaire  
Place Auguste Pierre Pont  
11000 Carcassonne

### Tarifs

DH adhérent 210 € TTC (déjeuner & pauses inclus)

DH non adhérent et autres professionnels : 250 € TTC (déjeuner & pauses inclus)

Retraités \* 60 € TTC (déjeuner & pauses inclus)

EDH \* 50 € TTC (déjeuner & pauses inclus)  
(Gratuit pour les adhérents ne pouvant faire prendre en charge par leur établissement de stage)

### (\*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

Autre agent ne pouvant bénéficier d'une prise en charge par le biais de la formation continue, ou pour toute situation particulière, merci de contacter la permanence de l'ADH afin d'étudier une solution.

### Méthodes pédagogiques :

- Méthode expositive
- Méthode démonstrative
- Méthode active ou de découverte

### Les modalités d'évaluation :

Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation. Une analyse des résultats fera ensuite l'objet d'une restitution à l'ensemble des participants.



**Brisons la glace !**  
**Vendredi 15 novembre 2024**  
**09h00 - 16h30**  
**Hôtel de la Cité Carcassonne**  
**Salle de convention Saint-Nazaire**  
**Place Auguste Pierre Pont**  
**11000 Carcassonne**

**Par courrier à :** Permanence ADH - inscriptions  
Centre Hospitalier Sainte Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris Cedex 14

**Par e-mail à :** [permanence-adh@ghu-paris.fr](mailto:permanence-adh@ghu-paris.fr)

Après enregistrement de votre inscription, vous recevrez une confirmation de participation par mail sous quinzaine.

**Attention !** En cas de désistement au-delà du 08 novembre 2024 la somme forfaitaire de 150 € sera facturée.

Tous les lieux utilisés sont prévus pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Merci de nous contacter pour étudier les différentes possibilités mises à disposition des situations de handicap.

Les annulations doivent être effectuées par mail.

**Toute annulation constatée et non signalée au préalable est due en intégralité.**

#### Tarifs

DH adhérent 210 € TTC (déjeuner & pauses inclus)

DH non adhérent et autres professionnels :  
250 € TTC (déjeuner & pauses inclus)

Retraités \* 60 € TTC (déjeuner & pauses inclus)

EDH \* 50 € TTC (déjeuner & pauses inclus)  
(Gratuit pour les adhérents ne pouvant faire prendre en charge par leur établissement de stage)

#### **(\*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)**

Autre agent ne pouvant bénéficier d'une prise en charge par le biais de la formation continue, ou pour toute situation particulière, merci de contacter la permanence de l'ADH afin d'étudier une solution.

#### Coordonnées

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Établissement .....

Adresse .....

BP ..... CP ..... Ville .....

Tél. pro impératif ..... Fax .....

E-mail impératif .....

#### Modalités de règlement Certification qualioipi n° 2022/98178.1 – Agrément DRTE 533 505 638 35

Paiement joint       À facturer à l'établissement       ANFH

Les mentions légales complètes de l'ADH sont accessibles sur le site [adh-asso.org](http://adh-asso.org) rubrique contactez-nous ou auprès de la permanence.

#### **(\*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)**

Adresse de facturation (si différente de celle indiquée supra)

Établissement .....

Adresse .....

BP ..... CP ..... Ville .....

#### Contacts

**Inscriptions/facturation :** ADH tel : 01 45 65 76 92 / mail : [permanence-adh@ghu-paris.fr](mailto:permanence-adh@ghu-paris.fr)

Bon pour accord du chef d'établissement

Date et signature du stagiaire